# LETTRE OUVERTE AUX TALLOIRIENS

Talloires le 10 février 2008

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

A la fin de ce mandat, d'une durée de 7 ans, je souhaite, avec mon équipe, vous présenter le bilan de notre action au conseil municipal.
En 2001 nous vous avons présenté un programme. Comme vous pourrez le constater à la lecture de ce bilan, nous avons tenu nos engagements :

**Sur le plan financier,** la part des recettes de fonctionnement consacrée au remboursement de la dette est passée de 29,5 % à 21,2 % et le patrimoine de la commune s'est accru de 15 millions d'euros.

**Sur le plan foncier,** des acquisitions stratégiques (propriété de M. Carle, terrains derrière Talloires-Espace-Lac) et logiques (terrains du golf, Perroix) ont été menées à bien. Elles constituent désormais un capital important qui donnent des atouts à la commune pour maîtriser l'avenir.

**Sur le plan économique,** nous avons lancé une opération pour venir en aide au commerce de détail, menacé de disparaître de la commune. L'équipe municipale s'est mobilisée pour rechercher un partenaire et l'accompagner jusqu'à l'ouverture. D'autres artisans sont arrivés et d'autres commerces ont vu le jour durant ce mandat et participent aujourd'hui à la vie active de Talloires.

**Sur le plan social,** la qualité de la vie s'est améliorée, à travers des actions menées en faveur des enfants scolarisés à Talloires, à travers l'aide aux plus démunis, à travers le soutien des associations, à travers l'effort apporté à l'entretien et au fleurissement de tous les hameaux du village.

Durant ces 7 années, le conseil municipal a du aussi affronter des problèmes tels que celui des constructions à Balmettes, annulées par le Conseil État. Nous avons aussi eu parfois une insuffisance d'explications concernant les décisions de la commune. Il est vrai que dans le feu de l'action nous n'avons pas assez communiqué à certaines occasions. A l'inverse, les réunions thématiques sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme) ont été une réussite en matière de communication. Elles sont pour nous le modèle de ce que nous souhaiterons reconduire dans l'avenir. Rien ne remplace les rencontres directes, surtout dans un petit village comme le nôtre.

Finalement ces quelques difficultés, qui sont inévitables dans la vie quotidienne d'une commune, ont été surmontées grâce à l'enthousiasme, le dynamisme et les compétences de l'équipe en place qui n'a jamais baissé les bras. Cette équipe a su construire une base solide pour maintenir et amplifier le bonheur de vivre à Talloires.
Le bilan ci-joint est là pour en témoigner.

Tout n'a pas été dit suffisamment fort, mais tout, ou presque, de ce qui avait été prévu en 2001, a été fait.

Pour l'équipe Municipale

Le Maire **Jean Favrot**

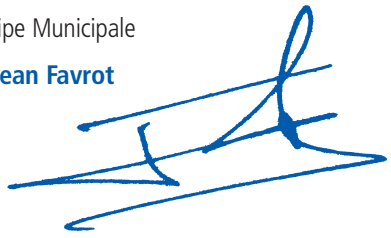

L'équipe Municipale 2001-2008 était constituée des élus :

Adjoints au Maire :
**Dominique BELLUARD**
**Évelyne BERGERET**
**Georges BISE**
**Jean-Pierre COTE**

Conseillers Municipaux :
**Jean-Claude BARBIER**
**Catherine BEAUFRÈRE**
**Christine BOUVIER**
**Évelyne DURET**
**Denis EXCOFFIER**
**Yves GUILLAUD**
**Marie-France JAEGLER**
**Francine WOLVILLE**

# BILAN MUNICIPAL 2001-2007

## Des faits et des preuves !

Voici le bilan de notre équipe dont le programme s'articulait autour de 3 grandes idées :
— Améliorer les services publics
— Soutenir les associations
— Prendre toute notre place dans l'intercommunalité

## POUR LE BIEN-ÊTRE DE TALLOIRES ET DES TALLOIRIENS
### L'amélioration de la vie locale

**Talloires en quelques chiffres pour se remettre à jour.**
**Le recensement de 2005 donne une photo de la commune : 1 469 habitants et 1 164 logements. 54 % des logements sont des résidences principales, et il y a dorénavant plus de femmes (50.5 %) que d'hommes.**

**A Talloires notre politique a toujours été d'apporter une très grande attention aux enfants et aux anciens en adaptant nos réflexions et nos actions à chacun. A chaque situation, sa solution.**

**De 0 à 3 ans - les jeunes enfants :**
**Un principe nous a guidé : enrichir la vie des enfants, faciliter la vie des parents :**
Les enfants peuvent être accueillis en halte-garderie, en crèche et chez une assistante maternelle. La structure multi accueil intercommunale a été transformée : la capacité d'accueil est passée de 20 à 35 places et le réseau des assistantes maternelles a été densifié.
La richesse de cette structure tient à un projet pédagogique très fortement développé, et des activités qui ont lieu à l'extérieur.

**De 3 à 11 ans - l'école de Talloires :**
**Un engagement d'éducation très fort, un véritable choix de société :**
L'école a été transformée (1,3 million d'euros) :
♦ Une 8e salle de classe a été réalisée sous le préau,
♦ Le restaurant scolaire a été agrandi et normalisé,
♦ L'école ne fait plus qu'un seul bâtiment, les liaisons sont couvertes et chauffées. Il n'y a plus qu'une seule école regroupant la maternelle et le primaire.

L'accueil des enfants se fait de 7 h 30 à 18 h 15 :
♦ garderie périscolaire (gratuite pour les enfants),
♦ goûter (participation modique aux frais).

Transports scolaires :
♦ assurés toute l'année 5 jours/7, tous les jours scolaires, ils sont gratuits et sécurisés,
♦ arrêts améliorés et sécurisés : Perroix, Echarvines, Les Granges,
♦ coût annuel : 50 000 euros.

Le repas à l'école :
♦ repas traditionnel fait sur place,
♦ un prix volontairement bas (2,76 euros pour la base du forfait),
♦ la commission consultative sur le fonctionnement de la cantine scolaire se réunit tous les trimestres, avec les parents, pour faire le point.

Un fonctionnement amélioré avec les associations et les enseignants :
♦ un projet annuel est établi entre les différents intervenants,
♦ le conseil d'école coordonne l'ensemble des activités,
♦ le financement des activités est assuré par un budget spécifique. Le montant par enfant est très élevé à Talloires, par. rapport à d'autres communes.

### Les collégiens et lycéens : Les transports scolaires au centre de nos préoccupations.

Transport scolaire : nouveaux arrêts de bus, arrêts améliorés et sécurisés : Les Granges.
Passage à Angon village le matin en plus du soir.

### Les anciens : favoriser le maintien et les aides à domicile.

Cette mission est assurée par la Communauté de Communes de la Tournette.
Soutien à l'association Aide à domicile en milieu rural (ADMR) pour permettre et assurer la meilleure qualité du maintien à domicile.
Repas à domicile : le choix de la qualité a été fait pour concevoir, sur place à Talloires, de façon traditionnelle, 6 jours sur 7, des repas chauds livrés à domicile.

### Les associations : elles sont plus que jamais les moteurs de la vie locale.

**Une activité intense :**

♦ Le club des sports dont l'activité cinéma est un atout majeur. L'appareil de cinéma a été changé en 2003, et la scène a été faite pour accueillir d'autres types de manifestations (théâtre, spectacles, assemblées générales…). C'est l'exemple même du cocktail pour la réussite : une initiative venant de la collectivité et une association compétente, motivée, organisée qui reprend le flambeau,
♦ Le club des sports avec la gymnastique, les vikings,
♦ Le cercle nautique (4 titres de championnes de France pour les 4 dernières années),
♦ ES Lanfonnet (foot),
♦ Glisse Berthollet,
♦ Autres activités : les Anciens Combattants, Amis de la Tournette…
♦ Ouverture au CAM (centre d'animation de Menthon) : plus d'activités, mutualisation des moyens,
♦ Golf avec une aide pour les enfants de Talloires qui vont à l'école de golf,
♦ Aide et appuis matériels apportés à l'association des cheveux argentés, qui fait un travail remarquable d'animation toute l'année,

**Un support de la commune aux associations :**

♦ Révision du mode d'aide aux associations locales subventions en fonction du nombre d'adhérents,
- aide en fonction des projets,
- aide exceptionnelle en fonction des résultats,
- appui aux manifestations par les employés communaux et les moyens municipaux,

♦ L'ancien presbytère au Bourg a permis de donner de nouveaux moyens.

### La sécurité : une des responsabilités communales et une préoccupation permanente.

Sécurité routière : des actions ont été menées au cas par cas. En effet, la commune est souvent tributaire du Conseil Général qui est responsable de la voirie départementale :
- amélioration de la sécurité aux abords de l'école,
- aménagement du carrefour des Granges,
- ralentisseurs à Echarvines, Angon et au Vivier.

La lutte contre le bruit a été très difficile à mener, mais l'action de prévention de la police municipale a amené une amélioration notoire.
La sécurité a été améliorée grâce à la coordination avec la gendarmerie, les élus et la police municipale.
L'église de St Germain peut être protégée maintenant contre le feu grâce à la nouvelle canalisation d'eau.

### L'action sociale : savoir être à l'écoute pour trouver des solutions sur mesure.

Permanence hebdomadaire de l'assistante sociale à Talloires,
Le centre communal d'action sociale est chaque jour à l'écoute discrète de toute situation nécessitant de l'aide et du réconfort.

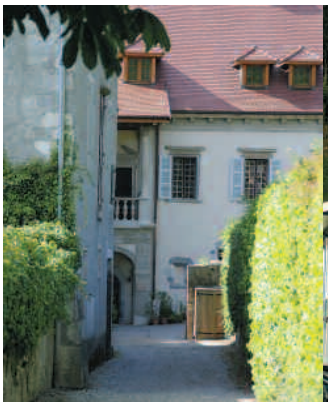

### Le logement aidé : permettre à Talloires de rester un authentique village.

Le logement accessible au plus grand nombre est au coeur des actions entreprises dans ce mandat. Cela s'est traduit par les opérations suivantes :

♦ lancement du projet au Vivier (12 logements),
♦ réflexion sur le devenir de l'ancien presbytère de Talloires et de la maison des sœurs pour les intégrer dans le patrimoine des logements communaux.

Le Plan local de l'habitat (PLH). La commune et la communauté de communes de la Tournette se sont dotées d'un PLH fin 2007 qui a un triple enjeu pour Talloires :

♦ poursuivre la construction de logements aidés : 22 sont en projet sur Talloires,
♦ fournir des solutions concrètes pour le logement des saisonniers,
♦ favoriser le maintien à domicile des personnes âgées dans des appartements spécifiquement aménagés, ainsi que dans une maison servant d'établissement d'accueil pour personnes âgées dépendantes (EHPAD).

### Services publics : être plus efficace pour un même service.

Au cours des deux dernières années, la commune a dû faire face aux projets de La Poste. En effet celle-ci doit se réorganiser et revoir son fonctionnement au quotidien. La Poste a souhaité revoir ses horaires d'ouverture et envisager la fermeture 1 jour et demi par semaine. La commune s'y est opposée fermement, empêchant ainsi cette modification qui aurait dû se faire en 2006-2007. Mais elle s'est engagée dans un travail de fond avec la Poste pour trouver des solutions et revoir les modes d'organisation. Cela est un véritable enjeu pour la vie locale. Il est clair que, si l'été est une période faste pour l'institution, cela ne doit pas occulter la réalité quotidienne hors saison.

**L'information et la communication : développer Internet et le dialogue.**

Plusieurs modes d'information ont été poursuivis ou développés :

- Les Nouvelles de Talloires mensuelles sont diffusées dans les boîtes aux lettres et par Internet sur le site de la mairie,
- Mise en place du site Internet Mairie,
- Réunions de hameaux. Ces réunions ont été conduites en début de mandat, mais il est apparu préférable et nécessaire d'évoluer vers des rencontres par sujets ou thèmes spécifiques,
- Les dernières réunions à thème ont porté sur le plan local d'urbanisme, où plus de 400 personnes ont assisté aux 4 présentations faites cet automne. Alors que le conseil réfléchissait sur les zones d'Angon et de Perroix, des réunions ont été tenues avec les propriétaires et riverains pour élaborer les actions possibles, notamment en matière de gestion du foncier à Angon,
- C'est enfin la disponibilité des élus pour favoriser les rencontres en mairie où les rendez-vous sont obtenus rapidement. Le maire tient sa permanence chaque jour de la semaine.

La numérotation des rues a été réalisée sur l'ensemble de la commune. Chaque maison a reçu la plaque portant son numéro. Ce travail, de longue haleine, était nécessaire. Désormais Il ne manque plus qu'un plan de la commune avec les rues, en papier et sur internet.

Commission consultative. Cette formule a été utilisée dans le projet de la nouvelle cantine scolaire, afin de définir au mieux le choix et les options d'aménagement avec des représentants d'utilisateurs et de professionnels

Les journaux locaux relaient également la vie communale. Cela repose sur la présence d'un correspondant de presse.

En conclusion

**Cette liste montre combien la vie locale a été intense en initiatives et en réalisations pour répondre aux demandes croissantes des différentes générations. Deux axes d'amélioration doivent être retenus pour les prochaines années. D'une part, la communication doit être adaptée : renforcer l'information en amont sur les projets, parler des réalisations. D'autre part, les services publics de la commune doivent être préservés et améliorés.**

# POUR LE BIEN-ÊTRE DE TALLOIRES ET DES TALLOIRIENS

## L'aménagement de l'espace

**L'essor immobilier dans notre région nous oblige à rester très vigilants.**

**Nous avions indiqué dans les engagements de 2001 que l'intercommunalité jouerait un rôle majeur : les 7 dernières années ont constitué un tournant dans la gestion communale. De nombreux dossiers se gèrent en effet à plusieurs communes, ce qui est une très bonne chose.**

### Le bassin de vie

**Le cadre de vie du bassin Annécien : élargir le cadre en préservant le paysage.**

Nous participons au Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du bassin annécien. Il s'agit de penser et construire le bassin de vie de la grande région annécienne, de Cruseilles à Faverges pour les 20 prochaines années.

Dossier de voirie d'Annecy. Ce projet présentait les lignes d'action en matière de transport pour les années à venir dans la région d'Annecy. Nous avons refusé d'adopter ce schéma en 2001, car il ne prenait pas du tout en compte les besoins des rives du lac.

Transports. Le projet est lancé dans le cadre du SCOT. La solution à l'amélioration des transports est collective, mais nous avons mené un certain nombre d'actions pour faire évoluer la situation actuelle : augmenter le nombre de fréquence de bus vers Annecy, modifier les horaires pour faire coïncider avec les principaux trains…

Nous avons participé au gros chantier du désenclavement du lac, via la Communauté de communes de la Tournette, pour l'étude du tunnel sous le Semnoz (SMTS). Bien que celui-ci soit sur l'autre rive du lac, la circulation autour du lac nous concerne et les conséquences de ce projet ne sont pas neutres pour nous.

**Natura 2000 : parce qu'il faut naturellement préserver la nature.**

Une directive européenne sur l'environnement a abouti au classement de la cluse du lac. Toutefois, les communes du massif ont rejeté l'autre projet de classement de la Tournette en raison des difficultés que cela aurait causé aux alpagistes, aux chasseurs et aux parapentistes.

Cette démarche vise à améliorer la gestion d'espèces naturelles et de milieux végétaux, dans un souci de préservation.

**Les voies cyclables : les projets sont en bonne voie.**

Le projet de piste cyclable de la rive Est du Lac, de Doussard à Annecy le Vieux, est porté par le conseil général. Il aboutira au bouclage du tour du lac. Il est financé par le Conseil Général, la Région et le Syndicat du lac d'Annecy (SILA). La commune a suivi de près ce dossier afin d'essayer de trouver les meilleures solutions pour Talloires et les Talloiriens, sans perdre de vue les cheminements piétons. Les enquêtes publiques sont achevées.

### La commune

**Plan Local d'Urbanisme (PLU) : l'information continue et la réalisation est en cours.**

Une modification a eu lieu en 2001 et une révision complète a été lancée en 2006. La première étape, diagnostic et orientation d'aménagement a donné lieu à de nombreuses réunions formelles avec l'État et les associations d'environnement. Cela a donné lieu à une consultation élargie et à un dialogue avec la population, durant lesquels plus de 400 personnes ont assisté à des réunions thématiques. Cette première étape s'achèvera avec le Plan d'Aménagement et de Développement Durable.

### Plan de Protection des risques naturels (PPRN) : il vaut mieux prévenir que guérir.

Ce plan a été élaboré par l'État, discuté avec la commune et approuvé en 2007.
La prochaine étape est le passage en enquête publique. Il définit les zones à risques de la commune, et les mesures de préventions particulières à mettre en œuvre contre les risques naturels prévisibles.

### La loi littoral/loi montagne : mettons les points sur les i.

La commune est concernée sur le plan de l'urbanisme par deux lois : littoral et montagne. Au fil des années, leur application est devenue très complexe au point de créer une insécurité juridique pour ceux qui veulent construire.
Une loi adoptée en 2005 a permis aux communes d'établir en consensus un schéma de délimitation de l'application de ces lois pour les lacs de plus de 1 000 hectares, en définissant les zones où chacune de ces lois s'appliquerait.
D'autres solutions sont peut-être possibles avec la réflexion sur une loi littoral spécifique pour les lacs de plus de 1 000 hectares, permettant, comme pour la loi qui concerne le littoral corse, de prendre en compte la spécificité topographique en montagne.

### Support de l'urbanisme : la commission se réunit chaque semaine !

La commission d'urbanisme se réunit chaque semaine pour traiter toutes les demandes d'urbanisme (permis de construire, déclarations de travaux…). Cette commission a pour rôle de valider les projets demandés avant qu'un accord final ne soit donné. Il semble en effet très important que les décisions soient prises collectivement. Elle reçoit aussi les personnes qui le souhaitent au moment de l'élaboration de leurs projets afin de répondre aux questions et aux demandes qui se posent dans le cadre de l'étude.

### Contentieux : faire valoir ses droits n'empêche pas d'assumer ses devoirs !

La commune a dû faire face au cours de ces années à de nombreux contentieux liés principalement aux lois littoral et montagne, mais également à l'attention très forte poussée jusqu'à l'acharnement portée par des associations agréées en matière d'environnement.
Cette situation est très préoccupante pour la vie de notre village. Nous voulons maintenir notre cadre de vie, mais sans tomber dans l'immobilisme, que beaucoup revendiquent et sans cautionner l'égoïsme de certains qui, une fois installés, ne veulent plus voir personne alentour. Tout cela a un coût important. Le renchérissement du foncier devient inéluctable : ne plus rien faire entraîne un surenchérissement du foncier bâti. Tôt ou tard, cela aura également des conséquences sur les impôts de chacun du fait de l'augmentation des bases de calcul.

## Les aménagements fonciers

### Aménagements des zones : nous avons préparé les aménagements de demain.

Perroix : participation à l'association d'aménagement foncier urbain qui a réuni tous les propriétaires de la zone et qui a abouti à son aménagement.
Les travaux réalisés ont coûté plus d'un million d'euros, mais ont été couverts en grande partie par une ressource financière nouvelle (participation à voies nouvelles et réseaux) payée par les propriétaires lors de la réalisation d'un projet sur leur terrain, ainsi que les taxes d'équipement et les ressources d'impôts venant des nouvelles constructions.
Une difficulté est survenue avec l'entreprise en charge de la réalisation des espaces verts de cette zone, ce qui explique le retard apporté à la végétalisation.
Les bassins de rétention ont été exigés par la Mission Interministérielle sur l'eau (MISE) : la sécurisation et l'amélioration de leur intégration dans l'environnement est une de nos préoccupations, dont la solution est difficile à faire admettre à cette même MISE.

### Acquisitions foncières : notre objectif, constituer un capital foncier pour l'avenir de la commune.

De nombreuses acquisitions foncières ont été réalisées. Cela s'est fait, dans le cadre d'opérations en cours, et par des opportunités de réserves foncières.

**Zone Perroix :**

♦ vente fruitière de Perroix à Priams, achats des terrains Prestoz, Paget et Belluard/Montmasson

**Angon**

♦ Plage d'Angon :
- achat du terrain Canellas, qui permet d'agrandir la plage d'Angon,
- acquisition de terrain appartenant à l'État dans la plage d'Angon.

♦ Extension des terrains de Talloires Espace Lac :
- échange de terrain avec M. François (ex maison Chappet),
- acquisition des terrains Balmont et revente partielle pour opérations de remembrement après accord avec un propriétaire,
- Terrains Curtenaz.

♦ Propriété Carle (Angon) :

**Balmettes :** acquisition de terrains à La Vallière par échange gratuit,
**Golf :** achats des terrains appartenant au SILA,
**Saint Germain/Alpage des Nantets :** acquisition de l'alpage pour le maintien d'une vie pastorale et l'animation locale.

### ZAC Vivier : poursuite de son aménagement.

Logement Vivier : projet de 12 logements à loyer modéré

### En conclusion

**La révision en cours du Plan local d'urbanisme permet de définir la vision d'aménagement de la commune à 10/15 ans. Les échanges intervenus dans le cadre de la préparation du plan d'aménagement durable pendant la révision du PLU ont permis de bien percevoir la volonté des Talloiriens et d'échanger nos points de vue sur les orientations. Les acquisitions foncières réalisées s'intègrent d'ailleurs dans les axes de développement souhaités. La finalisation de ce dossier, lourd, mais déterminant pour la commune, pourra être menée à bien dans les prochains mois, grâce au travail déjà réalisé et à l'expérience acquise au fil des ans. En effet, un PLU est l'oeuvre de plusieurs années. On ne peut pas perdre de temps.**

# POUR LE BIEN-ÊTRE DE TALLOIRES ET DES TALLOIRIENS

## L'entretien du patrimoine communal

**La commune est vaste, le patrimoine important, les demandes nombreuses. L'entretien comprend autant des travaux structurels que des actions de détails.**

### Renforcement – Embellissement – Transformation : un souci permanent d'amélioration.

La commune a réalisé régulièrement chaque année des opérations sur les réseaux : électrique, téléphonique, d'eau et d'assainissement pour faire face à la demande et à la nécessité de rénovation permanente. Chaque fois que cela a été possible et raisonnable financièrement, les réseaux ont été mis sous terre ; le choix a été fait de n'enterrer les réseaux que dans les zones denses, ceci pour des raisons financières.

### Angon-Balmettes

Angon : les routes du haut du village et du port ont été entièrement regoudronnées

Un nouveau bâtiment regroupant vestiaires, toilettes et bar a été construit à la plage

L'aménagement d'une promenade piétonne à Talloires Espace Lac a été réalisé

### Bourg

Renforcement électrique de l'école, du village, du port et du chemin de la Ruaz.

Mise en souterrain des réseaux et éclairage du chemin de la Ruaz.

Une étude, comprenant un concours d'architecte, a été menée pour définir un plan global de réhabilitation du bourg, avec trois tranches : l'entrée, le village et le port. La tranche du port a été lancée en 2006 pour la promenade, la fin des équipements sera réalisée prochainement.

### Perroix-Echarvines-les Granges

Mise en souterrain de la ligne moyenne tension entre Perroix et les Granges.

Renfort électrique sur le poste des Moillats, enfouissement téléphone vieille route de St Germain.

### St-Germain

En projet depuis longtemps, l'arrivée des égouts sur le plateau est devenue réalité. Un million d'euros de travaux a été réalisé par le SILA.

A cette occasion, la commune a procédé aux renforcements systématiques des réseaux très anciens, enterrement en souterrain dans les zones à forte densité :

- réfection de l'éclairage public à Vérel,
- renforcement électrique Vérel et Rovagny,
- réfection des réseaux d'eaux pluviales à la Sauffaz et à Vérel.

L'expérience de Perroix sur l'espacement des poteaux électriques a été retenue à Vérel pour l'implantation des points lumineux.

### La forêt : un patrimoine majeur et rentable.

Un programme de réhabilitation de la route forestière, a été entamé en 2006. Les rentrées financières des ventes de bois, accumulées au cours des années passées, permettent cette rénovation et l'entretien de la forêt.

### Eau : un capital précieux qu'il faut préserver.

Un investissement régulier est mené sur le réseau d'eau pour le maintien de la qualité du réseau et de l'eau :

- Liaison Talloires St-Germain,
- Réfection des réseaux Vérel La Sauffaz,
- Périmètres de protection des source,
- Réfection des stérilisations,
- Télégestion des stations.

Une étude a été menée afin de définir le schéma directeur pour les 20 prochaines années. Cela s'est fait dans le cadre du syndicat intercommunal "Fier et Lac" qui avait pour objectif l'alimentation en eau sur la rive Est du lac et dans la vallée de Thônes.

### La gestion des déchets : soyons plus que jamais responsable de notre environnement.

La commune est passée au tri sélectif durant ce mandat, avec des résultats spectaculaires : nous sommes de bons gestionnaires de l'environnement.

Lancement de la déchetterie intercommunale à Menthon, qui sera opérationnelle au printemps 2008.

Réhabilitation de la décharge St-Germain. Après les études menées cette année, les appels d'offre sont en cours pour la réalisation des travaux.

### Bâtiments : ne laissons pas notre capital immobilier en jachère.

Un programme régulier de rénovation des bâtiments a été réalisé régulièrement.

**Mairie :**

- Réaménagement intérieur de la Mairie,
- Réaménagement extérieur : nouveaux volets, nouvel éclairage, réfection des chenaux.

Équipements touristiques. A la Savoyarde et Talloires Espace Lac, d'importants travaux de mise en conformité et de réhabilitation ont été réalisés.

**Maison des associations**. L'ancien presbytère a été rendu par le diocèse à l'issue du départ du curé. Cette maison a été réaménagée pour y accueillir la police municipale, l'ADMR, la chorale, le Cercle Nautique de Talloires, et d'autres associations dans les locaux existants.
**Maison des sœurs**. Une réflexion est en cours sur le devenir de cet immeuble.
**Fruitière de St-Germain**. Dès lors que les égouts sont arrivés à St Germain, le conseil municipal a considéré pouvoir céder ce bâtiment à un particulier. La consultation a eu lieu à l'automne. Suite au désistement de la personne ayant fait la meilleure offre, le conseil municipal a décidé de surseoir pour l'instant à cette vente, car les offres restantes étaient nettement inférieures à la valeur réelle estimée par les domaines. Il était hors de question de brader le patrimoine communal.

### Cheminements piétonniers : pour être de plein pied avec la nature.

Un travail a été mené régulièrement sur les chemins communaux, avec notamment l'ouverture d'une promenade à Talloires Espace Lac, ainsi que sur les chemins intercommunaux avec les communes voisines.
Il sera enfin possible de rejoindre à nouveau le Roc de Chère à partir du port par le sentier de la grotte aux oiseaux. Elle s'intègre dans le projet du tour du lac au plus près du rivage, qui est conduit par le SILA.

### Fleurissement : nous pouvons nous jeter des fleurs.

Un effort de fleurissement très important a été engagé au cours des trois dernières années, afin qu'en toute saison, un type de fleurissement soit mis en place, en tous points de la commune
Une expérience de fleurissement a été menée à l'occasion de la rénovation de la mairie, et sera étendue progressivement à l'ensemble de la commune.

### Noël : des petites attentions pour tous.

Un travail a été réalisé au cours des 3 dernières années pour les décorations de Noël : mises aux normes des installations, acquisitions de nouveaux équipements pour assurer une unité dans la commune.
Les commerçants ont aussi fait un effort avec l'installation du chalet de Noël.

### Les emplois : coup de pouce pour les jeunes et ceux qui traversent une phase difficile.

L'entretien de toute la commune permet de créer des emplois saisonniers : chaque année, 7 jeunes répartis sur deux mois travaillent pendant l'été en renfort des services de voirie
La commune utilise également les services du chantier d'insertion de la vallée de Thônes pour certains types de travaux (peinture des barrières de la mairie…)

En conclusion

**Au cours de la période 2001-2007, des travaux lourds de restructuration des réseaux et de la voirie ont eu lieu, ainsi que des changements majeurs dans la gestion des déchets. Cela a masqué le travail du quotidien, où l'attention sur les détails qualitatifs a fait l'objet de changements pas à pas. Mais les résultats obtenus récemment, dans le fleurissement ou dans la gestion des déchets, nous incitent à transformer ces essais et à adopter de nouvelles méthodes. Le quotidien doit devenir l'attention de tous les instants.**

# POUR LE BIEN-ÊTRE DE TALLOIRES ET DES TALLOIRIENS

## Les finances

**En matière de finances, un engagement avait été pris : poursuivre la maîtrise du remboursement de la dette. Cet engagement a été tenu.**

### Enrichissement du patrimoine communal : 16,2 millions euros d'investissements ont été réalisés, dont 15,2 millions par la commune.

2 types d'actions ont été menés :
♦ des opérations structurantes et régulières sur les routes, les réseaux, les bâtiments…
♦ des réserves foncières (stratégiques).
Le détail des investissements est joint en page 11 et 12.

### Répartition des investissements réalisés par nature

| | |
|---|---|
| Acquisitions foncières | |
| Propriété Carle* | 7 749 064,66 |
| Autres terrains | 1 510 388,33 |
| Voies et réseaux | 2 069 671,77 |
| Écoles | 1 331 898,23 |
| Égouts | 1 029 778,86 |
| Eau | 911 357,90 |
| Économie locale | 614 051,72 |
| Bâtiments | 355 598,80 |
| Matériel technique | 232 196,27 |
| Administratif | 99 348,42 |
| Sécurité | 88 215,56 |
| Forêt | 69 499,00 |
| Urbanisme | 56 746,25 |
| Loisirs | 40 669,60 |
| Activités écoles | 21 195,08 |
| **Total** | **16 179 680,45** |

### Répartition des investissements réalisés par zone géographique.

| | |
|---|---|
| Angon Balmettes | 1 341 791,73 |
| *Propriété Carle* | 7 749 064,66 |
| Bourg | 2 418 268,99 |
| St Germain | 2 240 328,98 |
| Perroix-Echarvines-Les Granges | 2 006 582,61 |
| Divers | 423 643,48 |
| **Total** | **16 179 680,45** |

* L'acquisition de la propriété Carle résulte en grande partie d'une donation et d'une autre en viager.

**Des taux d'impôts en baisse sensible, des tarifs de services inchangés ou maîtrisés, une maîtrise accrue des dépenses de gestion.**

Les taux des impots (commune et intercommunalité) ont baissé depuis 2001 de 0,6 % en moyenne, alors que les communes voisines ont augmenté de plus de 10 %. En 2001, la communauté de communes de la Tournette a mis en place sa fiscalité propre. La commune de Talloires a considéré que le coût global devait être le même pour le contribuable. Elle a donc baissé son taux communal pour que la somme du taux communal et du taux intercommunal soit identique pour le contribuable. C'est un principe fondamental de transparence et de gestion saine.

Le prix de la cantine est également bas, malgré des investissements importants : c'est un choix de société.

Un service de l'eau optimal, un prix de l'eau inchangé depuis 2001, avec un autofinancement intégral des investissements réguliers de renouvellement. Aucun emprunt n'a été fait sur le budget de l'eau pendant ce mandat.

Les salaires des personnels de la commune constituent une part essentielle des charges. Les équipes communales comptent une dizaine de métiers différents. Des actions de formation régulières et volontaristes ont été lancées au cours des 5 dernières années dans certains secteurs (secrétariat, cuisine…).

**Priorité à l'autofinancement.**

Faire progresser les recettes plus vite que dépenses a été notre ligne de conduite. Entre 2001 et 2007, les recettes de fonctionnement du budget général ont augmenté de + 25.2 % tandis que les dépenses ont varié de + 22,1 %, ce qui a dégagé une amélioration nette de l'autofinancement (part des recettes consacrées à l'investissement). En 2007, ce taux est de 24,2 % contre 22 % en 2001.

Ces résultats ont été rendus possibles notamment grâce à notre méthode de travail (un plan pluriannuel) qui nous permet de faire des prévisions régulièrement et ainsi de mesurer l'impact de toutes nos décisions.

**Allégement du poids de la dette.**

Au 31 décembre 2007, l'endettement total du budget est de 4,8 millions d' euros, dont 3,6 millions d'euros pour les opérations courantes et 1,2 million d' euros au titre du portage financier de la propriété Carle.

Le part des recettes de fonctionnement consacrée au remboursement de la dette (capital et intérêts) est passé de 29,5 % en 2001 à 21,2 % en 2008 (15.1 % hors propriété Carle).

En conclusion

**Durant ces dernières années Talloires a consolidé ses marges de manoeuvre financières. Sa bonne santé financière permet à la commune d'avoir la maîtrise de son avenir. C'était notre objectif. Nous l'avons tenu.**

# POUR LE RAYONNEMENT DE TALLOIRES ET DES TALLOIRIENS

## L'économie locale

**L'activité économique de Talloires tient essentiellement du tourisme par vocation. Au cours de ce mandat nous nous sommes attachés à initier, soutenir et favoriser sa diversification.**

**Le tourisme : à Talloires il inspire et rythme la vie économique.**

Cette activité a été marquée dans ces dernières années par deux éléments majeurs. Ce secteur a connu une profonde mutation ou transformation : des campings et des hôtels ont cessé leur activité pour se transformer vers de nouveaux modes d'hébergement. Mais dans le même temps, l'hôtellerie a montré son grand professionnalisme par sa mutation, son innovation : les investissements importants entrepris en sont la preuve.

La commune est un opérateur important dans le domaine touristique. Elle possède un patrimoine à dominante sportive, dont la gestion est assurée par la SAMETT (société d'économie mixte). Depuis 2001, elle a été largement bénéficiaire en résultat. Cette structure innovante doit maintenant évoluer.

Enfin, un autre volet du tourisme concerne l'office du tourisme pour l'accueil et l'information des visiteurs. Cette mission est assurée par l'office du tourisme du pôle ''Rive Plein Soleil".

## Activités sportives : elles sont désormais des pôles de référence à l'échelle internationale.

**Le parapente** est devenu un poids lourd de l'activité locale, une référence mondiale.

♦ La commune a acheté une parcelle de terrain (Babolat), qui était une opportunité pour l'établissement d'un petit parking pour les parapentistes.

♦ Un acte majeur a été fait par l'initiative de la création d'un syndicat intercommunal (avec Doussard et Montmin), le SIVUL, afin d'optimiser les moyens mis au service de cette activité et de réunir l'ensemble des acteurs de cette activité.

**Le cercle nautique** organise désormais les stages de préparation aux compétitions de la ligue Rhône Alpes.

**Le Parcours aventure :**

♦ Cet équipement est historiquement le premier dans la région. Nous avons accueilli des pionniers. Cette installation est faite sur les parcelles communales de la forêt, dans le cadre d'une gestion dynamique. 2 nouveaux parcours ont été créés : un extrême et un réservé à la découverte de la nature avec un accès intégral pour les personnes handicapées.

♦ Enfin, des panneaux solaires ont été mis en place avec l'aide de la commune.

**Le golf :**

♦ Practice de golf : c'est un très grand problème de sécurité pour les voisins et les promeneurs. Les projets successifs n'ont pas été autorisés par les instances de tutelle, essentiellement à cause des associations de l'environnement. C'est aussi un outil de qualité essentiel pour les joueurs, donc pour le développement économique de la station. Il faudra impérativement l'inscrire dans le projet de PLU.

♦ En 2007, la commune a acquis les terrains du golf appartenant au SILA. Ils représentent la plus grande partie de l'emprise du golf.

## Les nouveaux équipements : ils constituent des bases nouvelles à développer et valoriser.

Un certain nombre d'équipements ont été réalisés :

♦ Angon : un ensemble buvette/vestiaire/toilettes a été construit.

♦ Les chalets de Talloires Espace Lac sont en cours de rénovation, en vue de leur location à des acteurs du tourisme.

♦ Le minigolf a été reconstruit, suite à l'arrêt de location de l'ancien terrain avec le propriétaire qui souhaitait y bâtir une maison.

♦ L'acquisition de l'alpage des Nantets, qui pourra constituer un équipement complémentaire dans les infrastructures dédiées au le tourisme et l'animation de la vie locale.

## La forêt : ouvrir des pistes pour une meilleure exploitation.

Une piste forestière a été réalisée sur les parcelles 18 et 19 pour favoriser l'exploitation forestière communale.

## Agriculture : la vie pastorale toujours présente.

5 personnes ont le statut d'agriculteur et occupent une fonction qui contribue au maintien de l'activité agricole sur la commune. Le territoire de Talloires est classé en zone AOC Reblochon de Savoie.

La collectivité réalise un certain nombre d'actions visant au maintien et au soutien des initiatives. Elle contribue notamment à l'association foncière pastorale (AFP).

Ces activités sont essentielles pour le maintien de la qualité de notre environnement.

## Le commerce local : un acteur essentiel.

Une étude sur les perspectives du commerce à Talloires a été réalisée en 2002, afin de disposer d'un cadre de réflexion. En 2003-2004, la menace de disparition du commerce de détail a incité à rechercher un partenaire. Finalement, le choix s'est porté sur le 8 à Huit, dont l'intégration dans l'activité locale est à souligner.

Notons que 3 nouveaux commerces se sont installés dans le bourg de Talloires. Nous nous en félicitons.

## L'administration générale : notre ligne directrice, rester pionnier et innovant.

Un plan régulier et de fond a été mené afin de moderniser les relations avec l'État, et d'améliorer le service public aux usagers.

♦ Dématérialisation des relations avec l'état : Talloires a été la première commune de Haute-Savoie à dématérialiser (suppression du papier) les relations avec la préfecture.

♦ Réorganisation complète et donc sauvegarde des archives communales.

♦ Mise en place des moyens modernes de paiement pour l'eau : possibilité de paiement par prélèvement.

En conclusion

**Talloires doit l'essentiel de sa richesse à l'économie touristique, mais aussi au monde commerçant et artisan. L'économie ne se décrète pas, elle obéit aux initiatives privées, mais la commune peut créer certaines conditions pour favoriser l'exercice de ces activités économiques. En tant qu'opérateur touristique, elle y contribue par ses investissements, au bénéfice tant des visiteurs que des habitants permanents.**

# POUR LE RAYONNEMENT DE TALLOIRES ET DES TALLOIRIENS

## Les événements touristiques et culturels : Talloires à la Une

**La commune a connu au cours des années passées un certain nombre d'événements qui contribuent au développement de l'image et de la notoriété de la station.**

### La musique : Une gestion sans fausse note.

Les "pyroconcerts" (ancienne "semaine musicale") sont inscrits dorénavant dans le calendrier local des manifestations. Mais la commune a décidé d'abandonner le mode de gestion prévalant jusqu'en 2005, et d'en confier la responsabilité à un opérateur externe. Ce nouveau mode de gestion a eu pour effet de supprimer tout risque pour la commune et de limiter son engagement à sa participation financière fixe et à son aide matérielle.

### Le sport : la montagne nous gagne !

- La Montée de la Tournette connaît un succès considérable. 11 ans d'existence déjà, avec un caractère authentique et spécifique, excluant la compétition pour se concentrer sur l'aspect convivial.
- Les compétitions de parapente ont connu un essor important depuis 2001.

♦ D'importantes compétitions sont organisées, notamment avec des pays d'Europe du nord.

♦ Talloires a posé sa candidature pour une coupe du monde de parapente, que le Mexique a finalement emporté, cette fois. La prochaine fois sera la bonne !

### Le développement de l'art : l'art est une composante de la vocation de Talloires.

Plusieurs activités se déroulent à Talloires :

♦ Marchés de l'art,
♦ Brocante annuelle,
♦ Expositions et concerts dans des hôtels.

Installation de commerces :

♦ 2 galeries d'art se sont ouvertes au bourg,
♦ un magasin de souvenirs & artisanat montagnard.

### Les activités de laTufts University : Pour renforcer nos liens avec nos amis Américains.

- Le Prieuré de Talloires est un pôle culturel important et connu, avec la présence de l'université américaine Tufts University (Boston). Il est générateur de nombreuses activités :

♦ Activités de l'association des Amis du Prieuré et de ses conférences,
♦ la présence des étudiants et de professeurs de la Tufts pendant 3 mois,
♦ des concerts,
♦ des rencontres internationales,
♦ un jardin secret !

- Un partenariat existe avec la commune depuis quelques années. La fondation Mac Janet fait un don chaque année à la commune, qui permet de financer en partie l'enseignement de l'anglais à l'école.

En conclusion

**Le rayonnement historique et géographique de Talloires est reconnu de longue date. L'essor des arts et de la culture contribue à le renforcer. Nous devons poursuivre dans cette voie.**

# FINANCES LOCALES

## Liste détaillée des investissements de 2001 à 2007

**(en euros) (comprend les réalisations par la commune et le syndicat du lac SILA)**

| Typo | libelle | Total |
|---|---|---|
| | Acquisition terrains Angon Carle | 7 749 064,66 |
| | Achat terrains C Balmont | 831 879,97 |
| | Achat terrains Roc de Chère (golf) | 539 527,89 |
| | Achat terrain col des Nantets | 106 707,17 |
| | Achat terrain Canellas | 8 700,67 |
| | Achat terrain Perroix Belluard/Montmasson | 4 541,97 |
| | Achat terrain Perroix Paget | 4 421,76 |
| | Achat terrain Babolat | 4 148,50 |
| | Achat terrains La Closette | 4 144,62 |
| | Achat terrain Angon parcelle État | 4 000,00 |
| | Achat terrain Angon Marie | 1 473,23 |
| | Achat terrain Angon Curtenaz | 842,55 |
| **Total Foncier** | | **9 259 452,99** |
| | Aménagement zone Perroix | 1 120 625,85 |
| | Réseaux électriques/autres Perroix/Molliats | 287 716,57 |
| | Aménagement port Talloires | 126 565,63 |
| | Réfection des routes Angon village | 118 288,09 |
| | Réseaux électriques/autres Bourg | 115 160,80 |
| | Réseaux électriques/autres Angon/St Germain | 86 041,00 |
| | Travaux de voirie | 59 775,04 |
| | Réfection des routes Angon Port | 40 382,23 |
| | Travaux sur routes | 32 783,95 |
| | Ports Talloires/Angon : renforcement des quais | 31 866,19 |
| | Étude aménagement Bourg | 26 486,62 |
| | Réseaux électriques/autres Port | 15 009,80 |
| | Décharge St Germain | 8 970,00 |
| **Total Voies et réseaux** | | **2 069 671,77** |
| | Rénovation de l'école | 1 331 898,23 |
| **Total École bâtiments** | | **1 331 898,23** |
| | Égouts plateau de St-Germain | 1 029 778,86 |
| **Total Égouts** | | **1 029 778,86** |
| | Vérel | 433 357,06 |
| | La Pirraz - Ponnay | 315 290,99 |
| | La Closette | 83 330,41 |
| | Stérilisation réservoirs | 53 327,02 |
| | Télégestion | 19 404,14 |
| | Protection des sources | 6 648,28 |
| **Total Eau** | | **911 357,90** |
| | Savoyarde - Mise en conformité | 114 796,67 |
| | Sanitaires plage Angon | 108 306,51 |
| | Minigolf | 86 472,57 |
| | Travaux rénovation Talloires Espace Lac | 69 166,72 |
| | Réfection pateaugeoire + chemin promenade port des américains | 66 421,49 |
| | Réfection ponton port Vivier | 64 451,85 |
| | Réfection ponton port Talloires | 36 820,90 |
| | Toilettes Planfait | 22 647,43 |
| | Étanchéité Savoyarde | 19 958,92 |
| | Étude d'aménagement et d'opportunité équipement spa Angon | 15 480,00 |
| | Étude practice Golf | 5 092,50 |
| | Étude CCI commerce | 2 279,11 |
| | Travaux de réhabilitation des plages | 2 157,05 |
| **Total Secteur économique** | | **614 051,72** |

# FINANCES LOCALES

## Liste détaillée des investissements de 2001 à 2007

**(en euros) (comprend les réalisations par la commune et le syndicat du lac SILA)**

| Typo | libelle | Total |
|---|---|---|
| | Rénovation bâtiments La Poste | 63 421,11 |
| | Aménagements intérieurs Mairie | 59 781,88 |
| | Réorganisation bâtiments commune | 52 747,74 |
| | Rénovation Mairie | 40 882,81 |
| | Éclairage Mairie | 32 141,66 |
| | Travaux maison du Bourg | 31 734,62 |
| | Étude parking souterrain | 29 679,55 |
| | Réorganisation bâtiments commune (Le Bourg) | 24 294,59 |
| | Aménagements Mairie | 9 531,31 |
| | Rénovation maison forestière | 5 327,62 |
| | Réfection ponton club Nautique | 4 587,83 |
| | Étude maison de retraite | 1 468,09 |
| **Total Bâtiments** | | **355 598,80** |
| | Acquisition matériel technique | 137 098,59 |
| | Acquisition matériel roulant (camion voirie) | 54 418,00 |
| | Acquisition matériel roulant (camion espaces verts) | 29 696,68 |
| | Acquisition matériel roulant (camion) | 10 983,00 |
| **Total Mat technique** | | **232 196,27** |
| | Acquisition matériel Mairie | 99 348,42 |
| **Total Administratif** | | **99 348,42** |
| | Abribus | 30 575,74 |
| | Achat matériel de sécurité | 24 193,88 |
| | Achat matériel de sécurité (Police) | 11 250,00 |
| | Achat matériel de sécurité (devant école) | 9 095,58 |
| | Achat matériel de sécurité (Vivier) | 5 922,00 |
| | Achat matériel cimetière (columbarium) | 5 382,00 |
| | Achat matériel (panneaux) | 1 796,36 |
| **Total Sécurité** | | **88 215,56** |
| | Travaux forêt | 44 008,00 |
| | Route forestière | 25 491,00 |
| **Total Forêt** | | **69 499,00** |
| | Études PLU | 48 458,25 |
| | Études aménagement Bourg et Port | 8 288,00 |
| **Total Urbanisme** | | **56 746,25** |
| | Projecteur cinéma | 26 192,40 |
| | Acquisition bateau aviron | 10 885,66 |
| | Cinéma | 3 073,72 |
| | Étude bassin aviron | 517,81 |
| **Total Loisirs** | | **40 669,60** |
| | Matériel pour les activités de l'école | 21 195,08 |
| **Total École activités** | | **21 195,08** |
| **Total** | | **16 179 680,45** |

Imp. Gonnet - papier recyclé 100 % - photos christian haaser - x - studio christian westman